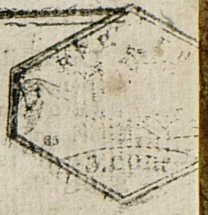


LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Messidor, an VI.



Mésintelligence entre le marquis de Gallo et le ministre Acton. — Mesures prises par la cour de Madrid pour remédier à la pénurie des finances. — Détails de plusieurs combats qui ont eu lieu entre les piémontais et les liguriens. — Réponse des ministres français à la dernière note de la députation d'Empire. — Installation de deux nouveaux directeurs de la république helvétique.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a suffisamment de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ESPAGNE.

De Madrid, le 23 prairial.

Un ordre très-positif enjoint, dit-on, aux évêques de ne pas souffrir que l'on parle jamais des français dans la chaire évangélique; mais cet ordre n'est point publié.

Les besoins de l'état deviennent tous les jours plus pressans. Le désordre des finances & la pénurie de tous les moyens pécuniaires, exigent qu'on ait recours à des mesures extraordinaires. Il va paroître, sous très-peu de jours, une cédule, dont l'objet est une contribution volontaire ou un emprunt sans intérêt, remboursable en dix ans, à commencer deux ans après la publication de la paix. Elle est accompagnée d'une circulaire aux grands d'Espagne, dans laquelle on leur représente que leur intérêt est lié au sort de la monarchie.

Un emprunt volontaire de cette nature, ressemble assez à un emprunt forcé. Il est bien à craindre que les billets royaux ne s'en ressentent. En général, tous nos projets de finances ont eu le sort de toutes les conceptions de la détresse. L'idée de la caisse d'amortissement, créée par notre ministre des finances Saavedra, n'a pas eu le succès qu'on attendoit; mais on doit à la vérité, de publier, qu'il a senti la justesse des nombreuses critiques qu'on en a faites, puisque tout récemment on l'a réformée en grande partie.

Les gremios, la banque, la compagnie des Philippines qui ont tant souffert dans les derniers tems, sont obligés, pour subvenir aux besoins de l'état, de faire dans l'étranger des opérations qui seroient très-ruineuses pour des particuliers. Mais le gouvernement & tous les états de la monarchie ont tant d'intérêt à soutenir ces établissemens, qu'après avoir fait les sacrifices les plus pénibles, il faudra bien tenter les grands moyens; & comme la noblesse & les particuliers sont déjà épuisés, il faudra fendre le veau d'or (le clergé sans doute).

Les cédules contre les émigrés français n'ont pas beaucoup plus de valeur, à ce qu'il paroît, que les billets

royaux. Il y a des villes d'où il n'en est pas sorti un, malgré les plaintes répétées des agens français. Est-ce impuissance ou foiblesse de volonté?

On dit que l'amiral Saint-Vincent se dispose à lever le blocus de Cadix, & à laisser ainsi à notre flotte la facilité de sortir.

ITALIE.

De Naples, le 21 prairial.

Il existe de la mésintelligence entre le marquis de Gallo & le ministre Acton, parce que le premier veut régner par la modération, & le second par la terreur.

Le gouvernement a établi un cordon de troupes qui longe toute la côte maritime du royaume. Les barques & bâtimens qui en approchent, sont sujets à des perquisitions rigoureuses.

Un ordre du roi enjoint à tous les étrangers, à ceux qui sont domiciliés dans ses états depuis dix ans, de sortir de leur territoire. C'est sur-tout les romains que cet ordre a en vue. Les allemands, les florentins, & les anglais en sont exempts.

De Livourne, le 22 prairial.

La nouvelle organisation de nos milices est achevée. On est occupé dans ce moment à les armer, & bientôt elles seront en activité. Elles formeront une armée de 16 mille hommes. Plusieurs personnes prétendent que, pour leur communiquer l'esprit guerrier, on fera venir à la première occasion favorable six mille autrichiens.

Un individu, pour avoir prédit que, le 29 de ce mois, il y auroit une pluie de feu qui détruiroit plusieurs villes, a été mis en prison jusqu'à ce que la prophétie s'accomplisse.

Plusieurs familles de Sienne viennent se réfugier ici. On assure qu'après ce dernier tremblement de terre, il s'est formé un volcan près de cette malheureuse ville.

Extrait d'une lettre de Turin, du premier messidor.

Le 21 prairial les Liguriens, au nombre de 4 à 5 mille hommes, attaquèrent Carosio défendu par 2 mille hommes, & en furent repoussés avec peu de perte de deux côtés. Mais après l'affaire finie, le général piémontais ne jugeant pas à propos de se soutenir dans ce petit village de cent feux, au fond d'une vallée, & ayant des ordres de n'occuper aucune partie du territoire ligurien, abandonna Carosio, & prit le lendemain une bonne position sur la frontière. Dans la retraite, quelques traîneurs furent faits prisonniers & deux petits canons de campagne furent enlevés. Les ennemis, encouragés par ce succès, voulurent s'emparer des magasins; mais on parvint à les sauver.

Le 25 il y eut une petite affaire, sans aucune conséquence.

Le 29 un corps de 1200 hommes parti de Novi, ville ligurienne, a attaqué Pozzuolo, & en a été repoussé avec perte de 12 hommes. Ils furent de même repoussés à Serravalle.

Avant-hier des députés d'Onelle arrivèrent ici pour offrir, d'accord avec la vallée du Tanaro, l'armement de 8 mille paysans.

Nota. Ce récit, sur-tout pour ce qui concerne l'action du 21 prairial, ne s'accorde pas avec celui que nous avons imprimé avant-hier sous le titre de *Gènes*, & c'est pour cela même que nous le publions. On sait qu'après un combat, il est bien rare que les deux armées ne se donnent pas les honneurs de la victoire. Ce n'est qu'au milieu de leurs narrations contradictoires que les hommes justes & impartiaux peuvent surprendre la vérité.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre écrite de Kiel, dans le Holstein, le 26 prairial.

Vous avez entendu parler de cette musique de corps-de-chasse, qui a été inventée & perfectionnée en Russie, & qui produit des effets dont aucune autre musique ne peut donner l'idée. Si vous voulez en avoir des notions très-exactes, lisez un livre qui a été imprimé il y a quelque tems à Pétersbourg, & qui a pour titre : *L'origine, les progrès et l'état actuel de la musique de chasse russe*, par J. C. Hinrichs. Cet ouvrage est vraiment curieux ; l'auteur est un habile musicien, professant lui-même son art en Russie. Il a été l'ami de l'inventeur, qui se nommoit J. A. Maresch, né en Bohême en 1719 & mort en 1794. Il étoit maître de musique de la chapelle impériale sous l'impératrice Elizabeth, lorsqu'il imagina ce genre de musique, qui plut beaucoup à l'impératrice & dont il avoit la direction. Dès-lors on a continué d'en faire usage à la cour de Russie, & l'exécution s'en est perfectionnée à un point merveilleux.

Elle ne s'exécute qu'avec des cors plus ou moins longs, plus ou moins courbes, mais chacun ne rendant qu'un seul ton. Comme toutes les pièces qu'on exécute avec ces instrumens comprennent 91 tons ou demi-tons divers, & que chaque ton est rendu par le même cor, il faudroit 91 musiciens, si, au moyen d'une intelligente distribution des parties, un seul musicien ne pouvoit se charger de plusieurs cors dans la même pièce. Il faut au moins vingt musiciens pour exécuter les pièces les plus simples ; mais l'exécution n'est parfaite qu'avec quarante musiciens, & souvent l'on en emploie davantage. Vous voyez que chacun d'eux n'a jamais qu'un même ton à faire entendre, toutes les fois qu'il se présente dans la partition ; mais la grande difficulté consiste dans l'extrême précision de mesure & dans l'art des liaisons & des nuances, que l'exécution exige pour rendre l'esprit & l'effet d'une composition. C'est cet art qui est porté à une incroyable perfection. On exécute ainsi des pièces de Hayden, de Mozart, de Pleyel, & même des concertos de Jannowich, avec le plus bel effet, qui ne ressemble point du tout à celui des orchestres ordinaires. Ce qui en approche le plus est le jeu d'un grand orgue ; mais l'orgue ne peut pas rendre les mêmes nuances de sons ni les mêmes finesses d'expression. Cette musique fait dans le lointain & en grand un effet analogue à celui que fait de près la harmonica. Dans un tems calme & une belle nuit, elle a souvent été entendue distinctement à la distance d'une lieue & demie de France.

Le prince Potemkin, qui aimoit tout ce qui avoit de la grandeur & de l'extraordinaire, faisoit ses délices de ce genre de musique, & avoit pour cela une bande de musiciens qu'il ammenoit avec lui dans toutes ses expéditions. Cette réunion de virtuoses fut dispersée à sa mort.

On a conservé les détails d'une fête singulière donnée à Moscou en 1763, & où la musique des cors fut employée avec le plus brillant succès. C'étoit en carnaval. On avoit élevé sur un vaste traîneau une colline, de six toises de hauteur & de quarante de circonférence, sur laquelle on avoit planté d'arbres & d'arbustes qui formèrent une forêt artificielle où l'on chassoit des cerfs, des lievres, des regnards. Les chasseurs, dont on ne voyoit d'abord que les bonnets, entonnerent tout-à-coup un concert de cors qui avoit quelque chose de magique. Cette machine fut traînée dans la ville par vingt-deux superbes bœufs d'Ukraine ; le traîneau étoit absolument caché par la décoration. Elle s'arrêta devant la maison du général Betzkoi, chez qui dina l'impératrice, & pendant le dîné, cette musique merveilleuse exécuta différentes pièces de manière à exciter l'admiration générale. Il faut convenir que ce n'est qu'en Russie où l'on puisse imaginer une telle fête & donner un tel spectacle.

L'auteur de la brochure convient qu'il y auroit de grandes difficultés à introduire dans d'autres pays la musique russe ; mais il pense avec raison qu'on pourroit l'adopter, du moins en partie, dans les musiques de l'église, où ses effets conviennent à merveille. « Je ne puis rien me figurer, dit-il, de plus majestueux & de plus sublime, que le *stabat* de Bach, exécuté dans une grande église par un double chœur bien composé, dont les basses sont renforcées & animées par cette musique de cors ».

S U I S S E.

D'Aray, le 2 messidor.

Les deux directeurs Bay & Pflyffer, le secrétaire-général du directoire, Steck & le ministre Begoz, ont donné leur démission sur la demande formelle du citoyen Rapinat. Notre corps législatif a accepté, sur-le-champ, celle des deux directeurs. Rapinat a, dit-on, déclaré qu'il nommeroit lui-même deux autres directeurs ; mais jus'qu'ici on ignore encore sur qui son choix tombera.

Dans la séance du grand conseil d'hier, deux officiers français ont présenté au président une lettre de Rapinat, dans laquelle ce commissaire dénonce à l'assemblée législative une faction vendue à l'Angleterre, qui siège dans son sein, qui entrave la marche du nouveau gouvernement & tâche de brouiller la république helvétique avec la grande nation. Il sera présenté aujourd'hui, dit-on, une liste des représentans qui doivent être éliminés de notre corps législatif. On assure que les citoyens Huber, Kuhn, Escher, Zimmermann, Koch & quelques autres en font partie.

Le citoyen Rapinat passera dans quelques jours par notre ville pour se rendre à Berne & de là à Bâle.

Des bruits de réunion du ci-devant pays de Vaud à la France, se sont propagés ici. Ils ont été contredits par une proclamation de notre directoire.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Strashourg, le 6 messidor.

Les ministres plénipotentiaires de la république française à Rastadt, ont répondu à la dernière note de la députation de l'Empire. On ne connoît pas encore parfaitement cette réponse, mais on sait que le gouvernement français per-

siste à demander la plupart des cessions contenues dans la note du 14 floréal. Les ministres français pressent la députation à leur répondre sans délai, afin que l'œuvre salutaire de la pacification avance & ne soit plus retardée par des objections mal fondées & évasives. On attend, avec impatience, la réponse de la députation de l'Empire.

Les conférences de Seltz, interrompues depuis une décade, ne sont pas reprises. Cependant le comte de Cobenzel va presque tous les jours de Rastadt à Seltz, où il donne souvent à dîner à plusieurs ministres du congrès. Il a de fréquens entretiens avec le citoyen François, mais qui ne sont pas relatifs aux objets sur lesquels on négocie. Il paroît qu'on attend toujours le retour du courrier de Vienne, dont les dépêches décideront peut-être de la paix ou de la guerre.

Le citoyen Gaudin se trouve encore à Seltz. On dit qu'il est chargé de travailler aux négociations relatives à l'affaire de Bernadotte. Gallois est encore dans nos murs.

La nouvelle de la mort tragique du général Hatry, qu'on a débité & dans tout notre département avec tant d'emphase, est heureusement de toute fausseté.

De Bordeaux, le 6 messidor.

Le directoire exécutif a destitué le citoyen Clémenceau, membre de l'administration départementale. Il a également rejeté la présentation que lui avoit faite cette administration du citoyen Bizard, pour remplacer au bureau central le citoyen Durand, sorti cette année par le sort.

Un incendie violent vient de se manifester à la Teste, dans un parc appartenant au citoyen Fleury. Il a consumé un troupeau de 120 chevres, ainsi que tous les objets qui s'y trouvoient renfermés.

Des lettres reçues de plusieurs départemens, nous apprennent que la grêle, dans certains cantons, & des débordemens de riviere dans d'autres, ont dévasté les campagnes & occasionné des dommages considérables.

De Bruxelles, le 8 messidor.

Les lettres des bords du Rhin annoncent qu'une partie de l'état-major de l'armée de Mayence vient d'arriver à Friedberg, & que tout le quartier-général ne tardera pas non plus à s'y rendre. Plusieurs régimens de cavalerie & quelques corps d'infanterie ont aussi quitté Limbourg & les bords de la Lahn pour se porter en avant. Le général de division Lefebvre est attendu incessamment sur les bords de la Nidda, où il doit prendre le commandement de toute la ligne de troupe qui garnit la rive droite de cette riviere. Il va être formé un camp près de Dusseldorf; la plupart des troupes qui doivent le composer, sont déjà arrivées à leur destination; il paroît que c'est le général de division d'Hauptoult qui en aura le commandement. Au reste, on ne regarde ces arrangemens & ces préparatifs que comme une conséquence des arrangemens qui doivent être adoptés sous peu avec les corps germaniques, & pour en faciliter l'exécution.

Les lettres de Wesel portent que toute l'armée prussienne, destinée à faire respecter la ligne de neutralité, vient de recevoir l'ordre de se tenir prête à camper pour le 20 messidor. Les régimens destinés à la renforcer, commencent à arriver de l'intérieur de la Prusse; ils sont au nombre de deux cavalerie & quatre d'infanterie; tout se prépare, à cette armée, pour faire une brillante réception au jeune roi, à son arrivée dans ses états de la Westphalie: c'est le lieutenant-général de Romberg, qui en a le commandement en chef. Il y aura également dessous

la citadelle de Wesel un camp, qui sera composé de six bataillons d'infanterie.

L'escadre anglaise est actuellement dans l'Escaut; elle est composée de 25 voiles; hier & avant-hier, l'on attendoit distinctement à Gand, une canonnade vive & prolongée, venant de l'Escaut occidental, & l'on croyoit généralement dans cette ville, que l'ennemi avoit formé une attaque contre un point quelconque de l'isle de Walcheren.

DE PARIS, le 10 messidor.

Un commandeur maltois, arrivé avant-hier à Paris, atteste, dit-on, l'exactitude des détails contenus dans la lettre du grand-maître de Malte. Cette lettre est celle qui annonçoit que Buonaparte avoit passé devant cette isle & n'y avoit envoyé que trois de ses vaisseaux, qui avoient besoin de réparation.

— Un de nos journaux qui se dit bien instruit, raconte ainsi les dangers courus & évités par Buonaparte:

« Lorsque l'amiral Nelson eut passé le détroit, il envoya à la découverte des frégates voilières qui passeraient devant l'isle de Corse, sans pousser jusqu'à la pointe, où se trouvoit alors Buonaparte. Ces frégates filèrent jusqu'à Naples où elles demandèrent si l'on avoit vu les Français. Sur la réponse négative, elles rebroussèrent chemin, & retrouvèrent la flotte anglaise un peu en deçà de l'isle de Corse. L'amiral Nelson crut que la flotte française étoit encore en deçà, puisque tous les rapports s'accordoient à dire qu'elle n'étoit pas au-delà. En conséquence il cingla vers Toulon, se croyant sûr de rencontrer Buonaparte ou de bloquer le port. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il ne trouva plus la flotte qu'il poursuivoit? Il repartit bientôt. Mais alors Buonaparte étoit déjà près des côtes de Sicile. Et là, on trouve presque toujours des vents frais pour Alexandrie, où il doit être actuellement ».

— La flotte anglaise a été aperçue, le 5 prairial, entre l'Elbe & la Corse.

— Un émigré saisi à Ostende, lors de la défaite des Anglais a été hier condamné à mort par la commission militaire de Paris & fusillé à la plaine de Grenelle. On n'est pas jusqu'ici d'accord sur son nom. On dit que c'est un jeune homme.

— La fête de l'agriculture a été célébrée aujourd'hui, aux Champs-Élysées, avec beaucoup d'appareil. Un temple de verdure avoit été élevé au milieu de la plaine. Cérès y étoit placée avec tous les attributs des champs.

— Les habitués de Bagatelle publient l'anecdote suivante qui a eu lieu, ces jours derniers, dans ce jardin:

Un banquier de Paris, que nous ne nommerons pas, y avoit conduit une jeune & jolie nymphe, à laquelle il vient de sacrifier le précédent objet de ses amours. Assis dans un coin solitaire de ce jardin, nos deux amans savouroient le plaisir d'être ensemble, lorsqu'ils furent aperçus par l'amante délaissée. Celle-ci ne pouvant supporter un spectacle aussi déchirant pour son cœur, & se livrant aux transports de la jalousie, fond avec la rapidité de l'éclair sur son heureuse rivale, lui arracha sa perruque, & l'a fait voler dans le jardin. La belle décoiffée, épouvantée de ce début, prend précipitamment la fuite au travers d'une foule nombreuse. L'autre, après avoir reproché au banquier sa perfidie, son ingratitude, se jette à ses genoux, le prie de pardonner à l'excès d'un amour malheureux, celui d'un emportement excusable. Elle s'efforce de ranimer sa tendresse, & le conjure enfin de se ressouvenir qu'elle

porte depuis huit mois, dans son sein, le fruit des nœuds qui les unissoient, & qui, s'ils sont rompus, vont bientôt conduire au tombeau & la mere & l'enfant.

Le banquier, qu'une scene aussi imprévue avoit jusques-là rendu immobile, se leve tout honteux, repousse l'infortunée qui l'implorait, lui lance un regard d'indignation, & court après l'objet de son nouvel amour.

— Le général Quantin est nommé par le directoire commandant de la 19^e. division militaire dont le quartier-général est à Nismes.

— Mangourit revient sous peu de Suisse pour aller à Naples.

— Le 3 messidor, les citoyens Ochs & Dolder, membres du sénat helvétique, ont été installés directeurs par le citoyen Meunier, chef de brigade.

Il y a eu le même jour un repas à la maison commune d'Aras. Le soir, la ville a été illuminée.

— On mande de Hambourg que deux frégates sont parties de l'isle de France, ayant à bord plusieurs personnages importants de cette colonie. On ne connoit pas encore l'objet de leur voyage. Ils l'avoient, dit-on, entrepris, avant d'avoir connoissance des changemens opérés par le 18 fructidor. On ajoute que ces frégates doivent aborder sous peu dans un des ports de la république.

— Ducange, dont il a été tant de fois question depuis quelque tems relativement à la république batave, & que le directoire avoit donné ordre à Charles Lacroix d'éloigner de lui, avant son rappel, s'est réfugié à Wesel, dans les états du roi de Prusse.

— Les Anglais sont toujours à la vue du Havre, mais sans l'attaquer.

— Nous recevons à l'instant la note des plénipotentiaires français à la députation de l'Empire. (Nous donnerons demain cette piece importante).

— Une erreur grave s'est glissée dans l'article de *Rastadt*, que nous avons imprimé hier. Le portrait qui le termine est celui, non de l'électeur de Mayence, mais de son ministre au congrès, M. le baron d'Albini. Une ligne a été passée dans la composition; au lieu de: *Vélecteur de Mayence au congrès*, lisez en tête du dernier alinéa: *M. le baron d'Albini, ministre de l'électeur de Mayence au congrès*, y exerce les fonctions les plus pénibles & les plus délicates.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MARBOT.

Séance du 8 messidor.

Rallier résume les motifs qui l'engagerent il y a quelques jours à proposer le rejet d'une résolution du 6 floréal, relative à l'isle des Cygnes.

Le conseil rejette la résolution.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 26 germinal, relative à des contestations élevées entre les créanciers des émigrés solvables & les co-partageans.

Larmaguac & Lefebvre-Caye s'attachent à prouver que

la solidarité n'a pas été éteinte par l'article 112 de la loi du 1^{er} floréal, que la résolution, en le supposant, auroit un effet rétroactif; que, sous prétexte d'interpréter cette loi qui n'a pas besoin d'interprétation, la résolution réforme les dispositions des lois des 2 septembre 1792, 23 juin 1793 & 25 juillet suivant, les change, les détruit, introduit des regles nouvelles qu'elle fait remonter au-delà du moment où elle les établit. Contre le texte formel de la constitution qui a assuré l'indépendance du pouvoir judiciaire, la résolution attribue ce pouvoir au corps législatif, en remettant en litige ce qui a été irrévocablement décidé par les tribunaux, & en lui donnant le droit de transporter la propriété de l'un à un autre.

Duphot défend la résolution en rappelant les motifs que la commission a donnés pour la faire approuver.

La discussion est continuée à demain.

Séance du 9 messidor.

Sur le rapport de Gorneau, le conseil approuve une résolution du 24 prairial, relative aux marchés faits avec des entrepreneurs de bâtimens pendant le cours du papier-monnaie.

On reprend la discussion sur la résolution du 26 germinal, relative à des contestations entre les créanciers des émigrés solvables & les co-partageans.

Picaud & Brostier défendent la résolution; ils soutiennent qu'elle est conforme aux lois précédentes qui assimilent les créanciers des émigrés aux créanciers des propriétaires d'office, favorisent les co-obligés co-partageans, en répartissant sur un plus grand nombre d'individus les pertes que les circonstances ont rendues inévitables.

Bureau (d'Eure & Loire) & Chassey soutiennent que la résolution est contraire aux principes, en ce qu'elle divise la solidarité de l'hypothèque; injuste, en ce qu'elle dépouille les citoyens des actions qui leur sont acquises, & qui sont une espece de propriété; & inconstitutionnelle, en ce qu'elle a un effet rétroactif.

Le conseil continue la discussion à primedi.

ŒUVRES DIVERSES DE J. J. BARTHELEMY, deux volumes in-8^o; à Paris, chez H. J. Jansen, imprimeur-libraire, rue des Peres, n^o. 1195, fauxbourg Germain. Prix 10 francs pour Paris, & 15 francs, pour les départemens. Le même ouvrage, 4 volumes in-18, prix 6 francs pour Paris, & 7 francs 50 centimes pour les départemens.

CÉRÉMONIE FRÈRE en l'honneur du général Hoche, célébrée au Champ-de-Mars, le 10 vendémiaire de l'an 6. Prix 1 franc vingt centimes, à Paris, chez l'Épine, graveur, rue du fauxbourg Jacques, numéro deux cent douze. Chez Depeuille, marchand d'Estampes, rue des Mathurins. Les freres Basan, rue Serpente, & chez les principaux marchands d'estampes.

CODE sur la contrainte par corps en matière civile & de commerce, conformément à la loi du 15 germinal & à celle du 4 floréal an VI; par le citoyen Pierre-Louis Tissaudier, homme de loi à Murat, département du Cantal. Prix, 1 francs vingt-centimes, & 1 francs 50 centimes, franc de port. A Paris, chez J. P. Brasseur, imprimeur rue Honoré, n^o. 43, vis-à-vis la place Vendôme.

QUELQUES vers, Dialogues, Histôriettes, Epigrammes, &c. par Fabien Pillet, chez Patot, rue neuve Roch, n^o. 155; la citoyenne Malherbe, jardin Egalité, près le théâtre Montansier, & chez tous les marchands de nouveautés. Prix 75 centimes.

A. FRANÇOIS.